

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTE DE VERCHÈRES**

Séance spéciale du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue à la mairie, le 10 décembre 2018 à 20 heures à laquelle assemblée sont présents le maire monsieur Alexandre Bélisle,

Madame la conseillère Carole Boisvert, messieurs les conseillers Benoit Marotte, Jarrod Gosselin, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Est absente : Madame Nathalie Fillion.

Est aussi présent: Luc Forcier, directeur général et secrétaire-trésorier.

293-2018 AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis de convocation et du certificat de publication de la présente session, tous les membres du Conseil ont reçu leur avis de convocation.

294-2018 ADOPTION DU BUDGET 2019

Conformément à l'article 956 du Code municipal les délibérations et la période de questions lors de cette session, portent exclusivement sur le budget.

Monsieur le maire fait lecture et explique le budget 2019 aux gens présents.

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Benoit Marotte et il est résolu unanimement:

1. Que les prévisions budgétaires 2019 totalisant 9 213 000\$ en revenus et charges sont adoptées. Le total avec les amortissements est de 10 672 500\$.
2. Le détail des salaires pour les employés non syndiqués est annexé au cahier des prévisions budgétaires 2019 sous l'annexe salaire, pour en faire partie intégrante.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2018

CHARGES/DÉPENSES

- Administration générale	1 198 900\$
- Sécurité publique	1 542 780\$
- Transport	1 397 100\$
- Hygiène du milieu	2 570 630\$
- Santé et bien-être	94 800\$
- Urbanisme, aménagement et développement	407 910\$
- Loisirs et culture	1 737 160\$
- Frais de financement	228 220\$

TOTAL 9 177 500\$

Affectation (immobilisations)	
- Immobilisations	982 000\$
- Remboursement capital-financement	375 190\$
- Remboursement fonds de roulement	77 910\$
- Contribution à d'autres fonds	59 900\$
TOTAL des affectations	1 495 000\$
TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS	10 672 500\$
Moins amortissement	(1 459 500\$)
TOTAL SANS AMORTISSEMENT	<u>9 213 000\$</u>

REVENUS

- Taxes	7 229 900\$
- Paiements tenant lieu de taxes	42 200\$
- Transferts	164 400\$
- Services rendus	266 500\$
- Imposition de droits	348 000\$
- Amendes et pénalités	18 000\$
- Intérêts	65 000\$
- Autres revenus	39 000\$
TOTAL	8 173 000\$
Affectation- app. Surplus et fonds de roulement	1 040 000\$
TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS	<u>9 213 000\$</u>

ÉVALUATION IMPOSABLE 792 308 800\$

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION	
- Générale	0,6250\$
- Assainissement des eaux	0,0023\$
- Usine filtration/aqueduc	0,0190\$
- Taxe foncière commerciale/industrielle	1,4200\$

TAXES DE SERVICES PAR UNITÉ LOGEMENT	
- Taxe d'eau	180,00\$
- Taxe de la gestion des déchets	235,00\$
- Taxe d'égout	170,00\$
- Taxe pour vidange des fosses septiques (rural)	60,00\$

Adopté.

295-2018 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT #552-2018 SUR L'IMPOSITION DES TAXES 2019

Madame Carole Boisvert donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant l'imposition des taxes 2019.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

296-2018 VERSEMENTS DE TAXES : RÉSIDENCE FLORENTINE-DANSEREAU

CONSIDÉRANT que la Résidence Florentine-Dansereau est un organisme à but non lucratif qui offre un service exceptionnel à la communauté;

CONSIDÉRANT que la Résidence ne peut bénéficier d'une quelconque exemption de taxes;

Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par monsieur Jarrod Gosselin et résolu à l'unanimité d'autoriser la Résidence Florentine-Dansereau à payer ses taxes municipales en 12 versements, sans intérêts.

Monsieur Claude Ménard se retire pour ce point.

Adopté.

297-2018 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et résolu unanimement que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2019-2020-2021 totalisant une somme de 2 828 000\$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récépissé.

DÉSIGNATION

Immobilisation à même le budget des activités financières avec des contributions des fonds de parcs, fonds de roulement et subventions correspondantes.

	2019	2020	2021	Total
- Administration/logiciel/inform.	20 000	15 000	15 000	50 000
- Bâtiments	48 000	48 000	48 000	144 000
- Incendie	530 000	25 000	25 000	580 000
- Voirie travaux de pavage	180 000	180 000	180 000	540 000
- Voirie autres	6 000	5 000	5 000	16 000
- Aqueduc - égout	7 000	10 000	10 000	27 000
- Éclairage /signalisation	6 000	10 000	10 000	26 000
- Achat véhicules/autres	130 000	30 000	30 000	190 000
- Équipements trav. publics	5 000	5 000	5 000	15 000
- Aménagement parcs	40 000	20 000	20 000	80 000
- Autre équipement parc	0	10 000	10 000	20 000
- Autres	10 000	0	0	10 000
SOUS-TOTAL	982 000	358 000	358 000	1 698 000

Immobilisation par règlement d'emprunt et subvention **

	2019	2020	2021	Total
- Aqueduc/infrastructures	0	0	1 000 000	1 000 000
- Barrière passage à niveau	130 000	0	0	130 000
SOUS-TOTAL	130 000	0	0	1 130 000
GRAND TOTAL	1 112 000	358 000	1 358 000	2 828 000

**Tous les projets seront réalisés seulement si des subventions sont obtenues.

Adopté.

298-2018 TAUX D'INTÉRÊT, PÉNALITÉ ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Il est proposé par monsieur Jarrod Gosselin appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu de fixer le taux d'intérêt pour 2019 à 7 % et la pénalité à 5 % comme l'an dernier.

Adopté.

299-2018 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

300-2018 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 8 h 45 la séance est levée sur la proposition de monsieur Jarrod Gosselin appuyé par madame Carole Boisvert.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____ maire
Alexandre Bélisle

_____ sec. trés.
Luc Forcier

_____ ... _____

Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 10 décembre 2018

Demande d'information sur les valeurs marchandes et leur variation :

Il est impossible de ressortir les tendances qui s'appliquent à tous. Pour la propriété de valeur moyenne selon le rôle d'évaluation, il y a gel du compte de taxes. Cependant, pour une propriété qui a augmenté de valeur, plus que la moyenne, il y aura augmentation de taxes et pour la propriété qui a eu une augmentation moindre, que la valeur moyenne, il y aura baisse de taxes.

Demande si les nouvelles valeurs sont disponibles :

Le nouveau rôle d'évaluation est disponible sur le site Internet de la Municipalité en cliquant sur le lien : https://portail.accesscite.net/ProfileGovern/UEL/WEB_UEL_CITY.aspx?action=styleselection&CityId=59025&language=fr&CookiesOn=yes

Questionnement sur certains postes autres dans les documents soumis pour le budget :

Demande d'éclater ces postes pour avoir plus d'informations. Le tout sera pris en considération.

Questionnement sur les lumières pour la pétanque :

Le Conseil rappelle qu'il a voulu présenter un budget avec un impact nul au niveau du compte de taxes de la propriété de valeur moyenne selon le rôle d'évaluation. Cela implique que certaines demandes ne pourront pas se réaliser cette année. Le Conseil rappelle qu'en 2018 le jeu de pétanque a été agrandi et que l'éclairage a été amélioré.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.